



Rue de la Borne, 14 - boîte 9 - 1080 Bruxelles

Tél: 02/411 43 30 - Fax: 02/412 56 11

Courriel: info@ceddbxl.be Site: www.ceddbxl.be

Bureau de dépôt Bruxelles 1 N° d'agrément: P705159

Quelle place pour les parents en edd?



edito edito edito edito edito

L'école de devoirs, en tant que troisième milieu, est traversée de questionnements qui concernent tant l'accompagnement dans la scolarité que le développement global de l'enfant et, particulièrement son bien-être. Du développement intellectuel au développement citoyen, en passant par l'émancipation sociale et l'accès à la culture, les préoccupations sont multiples, profondes et complexes. Cet accueil et cet accompagnement demandent nécessairement de prendre en compte l'environnement de vie des enfants et des jeunes, et donc d'y associer pleinement les parents. Si leur première demande est très souvent d'abord formulée en termes d'accompagnement scolaire, que l'enfant soit en situation d'échec ou non, chaque situation est différente.

Les facteurs spontanément avancés par les animateurs-trices expliquant l'importance de cette demande (la plupart des écoles de devoirs sont complètes dès le début de l'année scolaire) sont souvent corrélatifs aux lacunes matières ou méthodologiques, au déficit de maîtrise du français, à la situation économique et à la diversité du capital culturel des familles, etc. Très rapidement, pour peu qu'on prenne le temps de les rencontrer et de les écouter, on se rend compte que derrière la demande scolaire se cachent d'autres questions liées à la santé, au logement, aux revenus, aux conditions de vie des familles, aux relations parents-enfants, à l'éducation, à l'isolement, à l'angoisse de ne pas pouvoir apporter le meilleur à leurs enfants, etc.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Dans ce cadre, les actions des écoles de devoirs se doivent d'être attentives à promouvoir les échanges entre l'école de devoirs, les parents et l'école ; à soutenir chez les parents une vision positive de leurs enfants et d'eux-mêmes ; à leur permettre d'être acteurs par rapport à l'école en favorisant leur compréhension du système scolaire et en leur donnant des outils pour agir sur celui-ci et aussi de comprendre l'action de l'école de devoirs. Travailler avec les parents ne peut se faire sans avoir préalablement réfléchi en équipe aux objectifs poursuivis en entamant cette démarche de rencontres, d'échanges et de collaboration ; à la place



qu'elle souhaite laisser aux parents dans le projet de l'association et aux conditions nécessaires à cela; à l'image, la représentation qu'elle se fait des parents et qu'elle donne d'elle-même et aux limites respectives de chacun des acteurs (équipe, parents, enfants).

Dès les premières initiatives, les écoles de devoirs ont associé les familles à leur projet et se sont interrogées sur les conditions de cet accueil et de cet accompagnement. Certaines équipes, pour élargir leur réflexion, se sont tournées vers la coordination qui, pendant de longues années, leur a proposé de découvrir la grille d'analyse construite et proposée par Danielle Mouraux dans le cadre d'une formation. L'accompagnement des familles est un travail exigeant qui demande un travail d'analyse, de réflexion et surtout de décentration de son propre parcours d'enfant ou de parent pour pouvoir accueillir toute la diversité des familles. Le travail proposé en formation, bien que basé sur une approche sociologique parfois éloignée des pratiques de terrain, nous semblait pertinent pour les prises de conscience de cette complexité.

Comme nous l'a fait découvrir durant plusieurs années Danielle, la parentalité d'aujourd'hui s'articule dans un système éducatif complexe où, à côté des parents, interviennent de multiples professionnels de divers secteurs (accueil de la petite enfance, enseignement, aide à la jeunesse, extrascolaire, éducation permanente, santé, insertion, écoles de devoirs etc.). Dès lors, la réussite de l'éducation dépend non seulement des parents et de leur capacité à exercer leurs multiples compétences, mais aussi de la volonté des institutions à valider et à valoriser la responsabilité et l'autorité parentale, à se placer aux côtés des parents, à les épauler dans leur mission éducative dans le cadre d'un projet structuré garantissant les règles de déontologie, bases de l'instauration d'une réelle relation de confiance.

En 2004, le décret de reconnaissance des écoles de devoirs, premier document structurant le secteur, va d'emblée poser le travail entre écoles de devoirs et familles comme inhérent à leur projet d'accueil. Les services de l'ONE vont ensuite mener un travail conséquent pour soutenir les équipes dans ce travail. En 2007, le référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité consacre le livret II à la rencontre des familles. En décembre 2012 (en collaboration de la DG Culture et du Délégué Général des Droits de l'Enfant), un référentiel pour un accompagnement réfléchi des familles vient outiller les professionnels d'un document de référence posant des balises éthiques et des repères pédagogiques.

« Les pratiques de soutien à la parentalité et les références théoriques qui les soustendent sont multiples. Les initiatives sont multiformes et poursuivent des objectifs extrêmement variés. La polysémie du terme « soutien à la parentalité » génère des confusions et des difficultés dans le dialogue entre secteurs, entre institutions, voire entre personnes. Des tensions existent, les positions des uns et des autres sont parfois contradictoires ou balbutiantes. (...) »¹

^{1.} DGE, DAJ, CFWB, ONE

[«] Pour un accompagnement réfléchi des

Un référentiel de soutien à la parentalité », in *Avant-propos*, décembre 2012

edito edito edito edito edito

Des propos qui nous renvoient d'emblée aux difficultés que vont rencontrer les écoles de devoirs financées dans le cadre de la Priorité 1 (soutien scolaire) du dispositif de Cohésion Sociale de la COCOF qui demande aux opérateurs, dans le cadre du quinquennat 2016-2020 de mener des actions de soutien à la parentalité pour sensibiliser et autonomiser les parents.

La situation bruxelloise est, nous le vivons au quotidien, politiquement et institutionnellement complexe.

L'interprétation de cette nouvelle exigence laisse entrevoir une diversité des approches, des définitions et contenus donnés à l'appellation de « soutien à la parentalité ». S'agit-il de les accompagner ou davantage de les « éduquer » ?

Un premier cycle de matinées est proposé en 2015-2016 par la coordination pour approfondir la question, aller à la rencontre des pratiques, affiner les définitions et construire des bases communes.

Tant l'ONE que l'Observatoire de l'Enfance de la COCOF ont contribué à ce travail de clarification tellement nécessaire pour développer un langage commun, rappeler les principes fondamentaux de cet accompagnement et proposer des balises en sorte de développer des pratiques professionnelles respectueuses de l'enfant et des parents.

Le Service de Cohésion Sociale de la COCOF, en proposant en 2017 de rassembler les associations autour de cette question va nous offrir une superbe opportunité de travailler en collaboration du CRACS pour préparer la matinée du 30 janvier 2018 que nous vous présentons dans le présent numéro.

Un numéro qui invite les lecteurs et ceux et celles qui nous rejoindront le 30 janvier à découvrir certains outils existants et à a limenter leur réflexion sur l'accompagnement à la parentalité au sein de leur association en identifiant tout ce qui se fait déjà (les différentes formes d'actions individuelles et/ou collectives) et les conditions nécessaires à ce travail.

Ce numéro est le dernier de l'année 2017. A toutes et tous, une année 2018 sereine et riche de découvertes, de rencontres et de créativité

Véronique Marissal

DECRET RELATIF A LA RECONNAISSANCE ET AU SOUTIEN DES ECOLES DE DEVOIRS (...)

CHAPITRE II. - De la reconnaissance (...)

Section 2. - De la reconnaissance des écoles de devoirs (...)

- § 2. Chaque école de devoirs pour laquelle le pouvoir organisateur introduit une demande de reconnaissance répond aux critères pédagogiques suivants :
- 1° organiser des activités de soutien scolaire ainsi que des animations éducatives ludiques, culturelles ou sportives s'inscrivant dans les missions décrites à l'article 2, § 1er, ce qui exclut l'étude scolaire;
- 2° respecter le Code de qualité de l'accueil de l'enfant, quel que soit l'âge des enfants ou des jeunes accueillis;
- 3° élaborer, en collaboration active et effective avec l'équipe pédagogique visée au § 4, 1°, et mettre en œuvre un projet d'accueil qui tient compte des caractéristiques socioculturelles et des besoins des enfants qu'il accueille, ainsi que de l'environnement social et culturel dans lequel il évolue;
- 4° élaborer, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action annuel, qui constitue la traduction concrète des objectifs déterminés par le projet d'accueil et comprend notamment un calendrier et un descriptif d'activités ainsi que les moyens humains et matériels envisagés pour les mettre en œuvre;
- 5° élaborer et mettre en œuvre un règlement d'ordre intérieur;
- 6° garantir que l'éventuelle participation aux frais demandée ne dépasse pas un montant fixé par le Gouvernement [d'application à partir du 1er septembre 2014];
- 7° veiller à ce que la langue parlée par l'équipe pédagogique aux enfants au sein de l'école de devoirs soit, sauf exception, le français;
- 8° veiller à la coordination de son travail en partenariat avec les familles;
- 9° veiller à la coordination de son travail avec les établissements scolaires d'où proviennent les enfants qui la fréquentent, <u>en partenariat avec les familles</u>;
- 10° veiller à la coordination de son travail avec les autres acteurs sociaux et éducatifs de l'accueil de l'enfant et du jeune dans son environnement direct, <u>en associant les familles</u>;
- 11° respecter et défendre en son sein les droits de l'homme et les droits de l'enfant. Le Gouvernement élabore un modèle, non contraignant, de protocole de collaboration entre les écoles de devoirs et les établissements scolaires.

Entre expériences, questionnements et positionnements : découverte d'un référentiel

En 2015-2016, trois matinées sont proposées aux coordinateurs d'école de devoirs. Ils et elles sont véritablement demandeurs d'y voir plus clair dans ce qui leur est demandé en termes d'accompagnement et de soutien aux parents. Ils et elles ont rencontré différents représentants des pouvoirs publics dans le cadre de visites de leur projet et ont vu leur travail perçu et évalué différemment.

Soutien à la parentalité ou pas ? D'où l'offre de ce temps pour échanger autour de leurs pratiques d'une part, mais aussi autour des différentes interprétations et outils en sorte de construire des définitions et bases communes qui puissent pleinement les soutenir dans leur projet d'accueil.

La présentation du référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles » sera précieuse et va leur permettre de préciser le cadre de leur intervention auprès des familles. (Nous ne parlerons pas ici des écoles de devoirs qui, de par leur projet global, auraient des missions dépassant ce cadre tels les amo par exemple).

Si tous les participant-e-s sans exception partagent l'importance à accorder à l'accueil et l'accompagnement des familles, ils mettent en avant tant les difficultés rencontrées dans leurs pratiques pour entrer en contact avec toutes les familles que les conditions nécessaires pour que de réels espace-temps dédiés aux parents puissent être organisés et institués tout en maintenant l'enfant au centre du projet: du temps (pour réfléchir, préparer et évaluer), une équipe cohérente par rapport au projet, formée et compétente (écoute, analyse, non jugement, décentration, médiation interculturelle, communication non violente, etc.), la détermination de ses rôles et limites et en lien, la construction d'un réseau de partenaires et une prise en compte de cela dans l'octroi des subventions.

Lors de la première matinée, ils et elles mettent en évidence la nécessité d'un travail préalable de déconstruction des représentations que l'on peut se faire parfois hâtivement des parents (beaucoup de parents démissionnent. Pour eux, c'est une garderie. Pour nous, en tant qu'association, on a du mal à se positionner. ... tous les parents ne travaillent pas. Il y en a qui préfère sortir avec des amies ou se retrouver pendant ce temps-là. Le parent paraît fautif,... il ne serait pas..., qui es-tu toi professionnel pour dire aux parents comment ils doivent faire avec leurs enfants? C'est comme s'ils n'étaient pas capables. Ça renvoie à des images, à des normes. C'est quoi un « bon parent » pour nous ? Pour la société ? Ca renvoie à des valeurs. Qui sont-ils. Quelles valeurs véhiculent-ils ? Quelle place veuton leur donner, sont-ils prêts à la prendre, etc. Comment évaluer?) et de préciser que leur donner du temps, c'est dire qu'ils existent et qu'ils ont une place à prendre qui est importante pour l'enfant, nécessaire pour eux tenant compte de leurs attentes, besoins, compétences... souvent, le fait même d'accueillir leurs enfants pour l'accompagnement de l'aide aux devoirs constitue un soutien (vous me soutenez à partir du moment où vous accueillez mon ado, dit un parent par exemple). La difficulté, c'est d'accueillir tous les parents aux attentes et besoins différents selon leur situation qui peut changer dans le temps (perte d'un emploi ou retour à la vie professionnelle, suivi d'une formation, séparation, naissance, maladie, déménagement, etc.). Et une coordinatrice de préciser : Il faut aller plus loin, au-delà de l'idée,... Pourquoi cette démission ? Et d'abord, est-ce une démission ? Ce n'est pas toujours un abandon, mais une question de société qui renvoie cette image d'incompétence. Comment rendre aux parents la confiance en leurs capacités à accompagner leur enfant ? Il faut passer des impressions, représentations, interprétations hâtives, généralisations à la compréhension.

Donner une place aux parents, c'est la définir, donner aux parents la confiance en leurs capacités, connaître qui ils sont et qui nous sommes, quels sont leurs/nos attentes et besoins. C'est offrir un

accompagnement par rapport aux exigences de l'Ecole, les associer dans le projet de l'association (au-delà du seul accompagnement scolaire), être à l'écoute, conseiller, informer, orienter, apporter des éclairages face aux problématiques rencontrées. Faire ce travail parce que touchant aux valeurs, demande décentration, écoute et évaluation permanente des formes d'accompagnement proposées. Qu'est-ce qui a déjà été fait ? Qu'est-ce que cela a apporté aux uns et aux autres ? Donner une place aux parents, ce n'est pas faire à la place des parents (infantilisation) ou dire comment faire (il n'y a pas une bonne recette, ça se saurait!), c'est entamer une relation sans jugement ni positionnement «hiérarchique» de celui qui saurait. Ce n'est en aucun cas obliger ou imposer. C'est accueillir leur parole, leurs questions et, dans le cadre de nos limites, accompagner et proposer.

Très souvent aussi, face à la pression des familles de voir leurs enfants réussir l'Ecole, c'est surtout se rappeler que c'est l'enfant qui est au centre de notre projet. Un coordinateur nous disait : on travaille beaucoup à impliquer les parents, sans prendre la place de l'Ecole, ni la leur pour établir, maintenir une « zone tampon », un espace et un temps durant lequel «soustraire» l'enfant, le jeune des tensions de l'Ecole (lieu des difficultés, de l'évaluation et de la peur de l'échec) et des exigences des familles (et de leur angoisse face à l'éventualité d'un échec pour leur enfant). Dès le départ, l'équipe était en contact avec les parents, mais la rencontre se focalisait sur l'enfant et ses devoirs qui constituaient de réels « parasites ». Il était nécessaire que les parents redeviennent des papas et des mamans!

Inclure les parents, c'est avant tout rajouter une dimension très importante dans le suivi des enfants. C'est mieux comprendre le contexte qui entoure l'enfant et ainsi apporter une réponse plus en phase avec sa réalité. Un enfant sentant ses parents accueillis, reconnus et

valorisés dans ce qu'ils sont, se sentira davantage soutenu. C'est ce qu'une maman participant au projet de Couleurs Jeunes nous témoignait lors d'une matinée lorsqu'elle nous précisait qu'elle n'avait pas besoin de quelqu'un pour l'aider pour les devoirs, mais pour les difficultés de son enfant, un soutien, c'est de ça qu'ont besoin les parents, « une présence pour aider, mettre en relation, proposer des solutions en plus de ce qu'on peut mettre en place. En tant que parent, il y a beaucoup de choses qu'on ne comprend pas. ». Et Karima de dire que la question des parents est là tous les jours, à chaque seconde,... et pas uniquement à certains moments précis et/ou dans le cadre d'activités spécifiques. Travailler avec les parents demande du temps pour les coordinateurs. Le soutien à la parentalité participe du vécu de tous les jours, les SOS au téléphone, les entretiens individuels, le travail en groupe. C'est lourd.

La présentation par l'ONE du référentiel, lors de la troisième matinée, va permettre aux participant-e-s de répondre à certains des objectifs fixés. Cet outil vise en effet à outiller les professionnels en posant des balises éthiques et des repères pédagogiques, à développer un langage commun et à promouvoir des pratiques visant le respect de l'enfant et des parents et une meilleur articulation entre les différents acteurs pour les accompagner.

« Le concept de « soutien à la parentalité » s'articule autour de deux dimensions indissociables : une dimension sociopolitico-économique (portée par les pouvoirs publics et concrétisée par un ensemble de politiques visant à soutenir la parentalité d'une part et dans d'autres domaines non investis à ce jour (pression consumériste, lutte contre surendettement, logement, etc.) ET une d i mension pratique ed'accompagnement qui concerne les acteurs en lien direct ou non, avec les familles. C'est cette dimension qui est explorée dans le référentiel. »

Illustré par Cécile Bertrand, le référentiel contient une introduction (reprenant le contexte du projet, les démarches de son élaboration ainsi que son organisation entre document « noyau » et « satellites »

POUR UN ACCOMPAGNEMENT RÉFLÉCHI DES FAMILLES

UN RÉFÉRENTIEL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



(outil évolutif), le cadre conceptuel pour ouvrir le débat, soutenir les professionnels dans leurs réflexions sur leurs pratiques et les aider à prendre distance, quatre principes (l'enfant au cœur du soutien à la parentalité, le soutien s'adresse à tous les parents, des parents qui ont des compétences, la nécessaire prise en compte des situations de vie) et des balises pour intervenir.

- <u>Prendre le temps de l'analyse</u>. Analyser les besoins, les demandes, attentes... Jusqu'où ? Quand ? A quel moment relayet-on ? Vers qui ?
- Adopter une attitude de bientraitance à l'égard des parents : non jugement, non disqualification, empathie, écoute active et respectueuse, partir des compétences, humilité professionnelle, la prise en compte des références culturelles de la famille, alliance éducative par la construction d'un lien de confiance réciproque et la coconstruction de solutions et respect de la temporalité des familles.

Parents et professionnels, chacun avec ses réalités, doivent construire entre eux une relation d'alliance au profit de l'enfant sans occulter leurs différences. La triangulation est porteuse de sens et consolide.

- (Re)connaître les autres acteurs, tisser un réseau et ensemble proposer des approches individuelles, collectives ou communautaires. Il s'agit de reconnaître collectivement les professionnels dans les risques qu'ils doivent prendre et d'être

conscient des limites du soutien à apporter tenant compte de ses rôles, missions et moyens. Il s'agit de construire progressivement un réseau de travail cohérent, singulier, stable et complémentaire, en fonction d'objectifs. Travailler en complémentarité nécessite de prendre le temps de connaître chacun dans ses spécificités (cadre légal d'intervention notamment). Outre ce réseau de professionnels, la famille peut elle aussi bénéficier d'un réseau social et familial plus ou moins vaste. Il élargit les possibilités de soutien à l'enfant. D'autres adultes sont susceptibles de jouer un rôle éducatif vis-àvis de l'enfant et d'occuper un moment une fonction parentale (ex : les personnes qui accompagnées ou non des parents entrent en contact avec l'edd, le parent qui amène un groupe d'enfants de l'école vers l'edd,...).

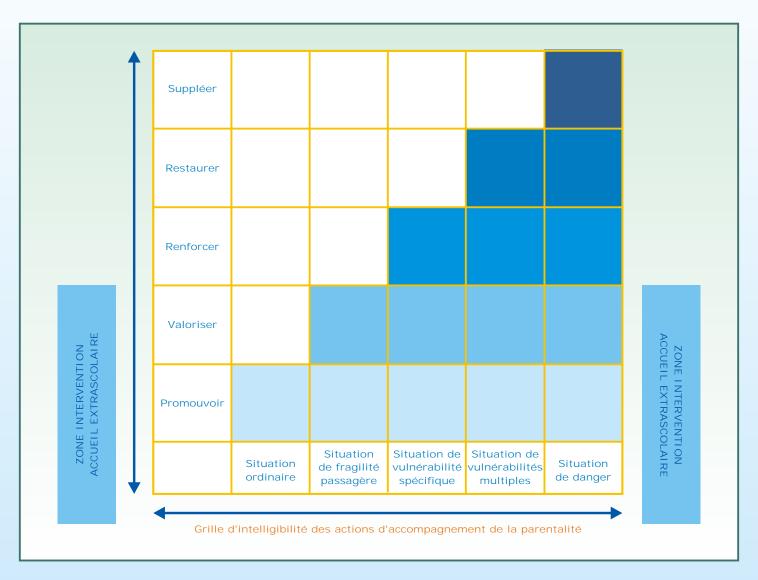
- <u>Favoriser une réflexion sur son</u> intervention

Pour ce faire, il s'agit de tenir compte de la situation particulière de son lieu de travail (objet social, reconnaissance(s) et exigences décrétales ou réglementaires en lien, projet d'accueil, organisation, compétences, etc.) d'une part, et d'adopter la juste distance avec les familles.

Il propose également un outil pour réfléchir l'accompagnement de la parentalité.¹

Cette grille est à considérer comme un outil professionnel permettant de réfléchir les formes d'accompagnement à la parentalité tenant compte des situations des familles d'une part (en évolution permanente) et des rôles et missions des différents acteurs d'autre part (les écoles de devoirs nous concernant). Cette grille croise différents niveaux d'action d'accompagnement de la parentalité (tous les acteurs ne sont pas amenés à faire tout) avec différentes situations de vie de l'enfant au sein de sa famille (des situations qui peuvent évoluer dans le temps). Cette grille (parce que les situations évoluent ainsi que les formes d'accompagnement qui peuvent se cumuler) est donc construite selon une

DGE, AAJ, FWB, ONE
 Pour un accompagnement réfléchi des
 familles. Un référentiel de soutien à la
 parentalité, one, page 30



logique de continuum. (On peut passer d'une situation à l'autre d'une façon continue).

Concernant l'accueil extrascolaire et les écoles de devoirs en particulier, la zone d'intervention se limite à promouvoir (donner des informations et à valoriser (donner de la valeur). La mise en œuvre de ces deux types d'action relève de l'ensemble des acteurs en contact, tant avec les enfants qu'avec les parents. Il s'agit d'identifier et de souligner les points forts des parents, et de les rassurer quant à leurs compétences et de les encourager à les utiliser ou à les développer. Paru en septembre 2016, le satellite « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil » constitue un nouvel outil à la disposition du secteur et permet d'approfondir notre réflexion sur ces deux niveaux d'action.

The REPERSON OF THE DESCRIPTION ALLA MARSACALTE. The season of the seas

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

DANS LES LIEUX D'ACCUEIL

Au-delà de nos missions et de nos rôles, il s'agit de reconnaître collectivement les professionnels dans les risques qu'ils doivent prendre. Intervenir ou pas ? Il s'agit d'évaluer les risques non pas seul mais en équipe. Si inquiétude il y a, il s'agit de réfléchir en équipe, d'en parler aux parents. Ce n'est pas simple, on est « sur le fil », face à un « exercice d'équilibriste ».

Véronique Marissal



(/3 PÉDÉRATION

Entre *rondes* familles et Ecole *carrée* : quelle place pour les écoles de devoirs?

Danielle Mouraux avec laquelle nous avons eu le plaisir et l'intérêt de partager plusieurs cycles de formation nous dit d'emblée la complexité d'être parent et la nécessité de soutenir les parents dans cette difficulté d'élever et d'éduquer des enfants

La parentalité recouvre, selon elle, tous les gestes que les parents font (physiques, psychiques, relationnels, sociaux, culturels, économiques).

Depuis une dizaine d'années, ces gestes sont rendus plus difficiles dans une société en évolution, ce qui demande de développer de nouvelles compétences.

A côté de leur rôle d'éducateur de leurs enfants (entre besoins d'individuation¹, d'autonomisation et de socialisation) dans un cadre familial dont les principes de fonctionnement dominants sont l'affectif, le personnel, le particulier et l'appréciatif)², d'autres tiers éducatifs interviennent dans l'éducation de l'enfant dans différentes institutions (crèches, Ecole, centres de vacances, écoles de devoirs, etc.) auxquelles les parents sont invités à participer.

Une participation qui nécessite la compréhension de ce qui s'y passe d'une part, et de leur mode de fonctionnement, d'autre part.

D'un modèle on passe à différents modèles, ce qui place devant des choix à faire et donc la capacité de choisir la manière dont la famille va s'organiser d'une part, et de négocier ces choix, d'autre part.

Pour ce faire, les parents peuvent avoir besoin d'être aidés tant en termes d'information que de compréhension des modalités de fonctionnement des différents lieux de vie de leurs enfants.

« (...) la réussite de l'éducation dépend non seulement des parents et de leur capacité à exercer ces multiples compétences, mais aussi de la volonté des institutions à valider et valoriser la responsabilité et l'autorité parentale, à se placer aux côtés des parents, à les épauler dans leur mission éducative. »³ L'école de devoirs, comme l'Ecole, est une institution. Le secteur dispose d'un décret qui en précise les missions et le cadre. Elle

développe un projet qui détermine ses objectifs, les moyens mis en œuvre et les modalités d'évaluation.

- « Pour moi personnellement et professionnellement, le plus difficile dans les relations Familles-Ecole, c'est... »
- 1. Une Ecole « traditionnelle » qui n'évolue pas dans une société qui bouge très vite
 - o La famille évolue
 - o La société évolue excessivement rapidement
 - o L'Ecole n'est plus la source unique d'apprentissage et de construction des savoirs.
- 2. Le manque de communication réciproque
 - o le parent qui délègue, qui fait confiance
 - o Une mise sous pression des différents acteurs (enseignants, enfants, parents, animateurs)
 - o une prise en compte insuffisante de l'enfant dans sa globalité, tenant compte de son environnement familial et de vie
 - o un manque de confiance réciproque pouvant entraîner peur et frustration (« souvent les profs n'ont pas confiance dans les capacités des parents »)
 - o Une complémentarité entre acteurs, difficile par une méconnaissance du réseau (missions et rôles respectifs) d'une part, et manque de confiance d'autre part
- 3. Une relation dans un rapport de domination-soumission
 - Une relation souvent négative (une rencontre qui se passe autour des difficultés et échecs) qui met les compétences des parents en questions.
 « Il faudrait profiter de la réunion des parents pour dire les progrès, des choses positives. Instaurer une pratique de la communication positive. »
 - o Un décalage entre les exigences posées par l'Ecole et les réalités des familles et le vécu des enfants
 - o Jugement des parents et des familles qui, face à certaines demandes peuvent « se faire tout petits », « les parents paniquent quand elle les appelle »
 - o Une mise sous pression à la « conformité » des parents qui, à leur tour, mettent leurs enfants sous pression
- 4. Le cadre de l'Ecole
 - o des règles et un fonctionnement commun, nécessité d'entrer dans des cases (« entrer dans le moule »)
 - o l'externalisation de la recherche de solutions en cas de difficultés et de la remédiation vers l'inégalité des ressources des familles sans leur ouvrir des
- 1. Voir: https://fr.wikipedia.org/wiki/Individuation
- Des principes de fonctionnement représentés par le ROND dans la grille d'analyse de Danielle Mouraux
- 3. Danielle Mouraux, « Le soutien à la parentalité résumé », Sonecom

- portes, « leur donner le chemin » (« c'est difficile pour les parents de trouver seuls la solution adéquate»).
- o des parents démunis. (« Des parents confient leurs enfants à l'EDD car ils ne se sentent pas capables. Souvent, ils ne viennent pas au contact de l'EDD non par manque d'intérêt, mais par un manque de confiance en eux. En EDD aussi, il est important de « soigner la communication » en direction des parents»)
- o un sentiment d'incompétence des parents
- o des réorientations précoces vers l'enseignement spécialisé ou des filières non choisies (des portes qui se ferment)
- o La pratique des Travaux Scolaires à Domicile (TSD) qui renvoie à l'inégalité des familles. « Souvent les parents ne maîtrisent pas la langue de l'Ecole et ne savent pas aider leurs enfants ».
- 5. Les temporalités différentes ou le temps « nerf de la guerre »
 - o On n'est pas tous là au même moment et au même endroit
 - o L'urgence et l'exigence de résultats demandés
 - o Des rythmes différents : enfants, Familles, Ecole, partenaires
 - o Un manque de flexibilité
- 6. Le(s) passages de la maison (La Famille) à l'Ecole en termes CHOC
 - o Par rapport aux attentes divergentes des uns et des autres
 - o D'éducation
 - o De culture
 - o DE LANGUE
 - o D'habitudes
 - o Alimentation
 - o De cadre (« conflit d'autorité »)

Propos des participant-e-s à la formation 2016-2017.

A la jonction des familles et de l'école, l'école de devoirs peut certainement jouer un rôle signifiant en tant que traducteur d'une part, et de passeur, d'autre part.

Elle peut faciliter la compréhension et la communication entre les parents et les enseignants, notamment en explicitant les modes de fonctionnement respectifs.

Elle peut aussi accompagner et préparer l'enfant aux passages d'un milieu (la famille) vers l'autre (l'Ecole) et inversement.

D'autres pistes sont à creuser et développer, assurément!

« L'Enfant est bel et bien le personnage principal. Il tient le premier rôle, à la fois passager et messager entre sa famille et son Ecole. Observons-le pour comprendre ce dont il a besoin pour réussir ce continuel passage! ».

Pour apprendre, l'enfant doit s'autoriser à apprendre hors de la maison, sans ses parents et loin d'eux. Il doit sentir que ses parents l'autorisent à le faire et autoriser ses parents à rester ce qu'ils sont, même s'il les « dépasse ».

Il est important de travailler cette triple autorisation avec les enfants bien sûr, mais également avec les parents. Il s'agit de rassurer, de donner confiance et d'expliciter les principes et modalités de fonctionnement ainsi que les attentes (explicites ET très souvent implicites) de l'Ecole.



Ecole



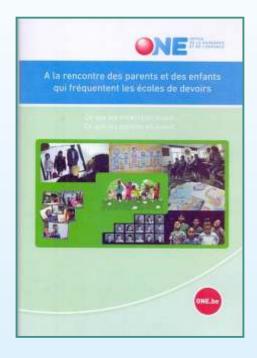
Domaine mobilisé	Affectif	Cognitif	Productif
Niveau d'implication	Personnel	Professionnel	Global
Positionnement	Particulier	Universel	Hiérarchique
Critère de qualité	Appréciatif	Evaluatif	Efficace

Outre cette triple autorisation, pour quitter sa famille et se transformer en élève, l'enfant devra effectuer de multiples passages. Il devra notamment entrer dans une autre culture (de l'oral pratique à l'écrit abstrait), acquérir progressivement un autre langage (le langage sert à communiquer, comme il le fait dans sa famille, mais aussi à apprendre: découvrir les matières, mettre de l'ordre dans ses idées et développer des raisonnements multiples etc.), mais aussi passer du scolaire au socioculturel en prenant progressivement conscience (en le vivant et l'expérimentant) que la lecture, l'écriture, le calcul, l'abstraction, etc. ont un sens culturel et social. Il devra également apprendre tous les gestes, les attitudes, les comportements, les postures physiques et intellectuelles qui composent le métier d'élève, dépasser la tâche scolaire, le «faire», la pratique, la conformité aux consignes pour atteindre l'apprentissage et s'approprier les savoirs.

Il s'agit, pour le secteur, d'écouter les parents dire ce qu'ils vivent avec leurs enfants (les aider à voir ce qu'ils font, à comprendre ce qui se passe et à choisir des solutions appropriées aux problèmes correctement posés), à les accompagner (ce qui permet de développer une pratique réflexive de la parentalité qui peut les amener à compter sur leurs propres forces pour progresser) et d'aider ceux qui en ont besoin ou qui le demandent en les informant et les conseillant.

Nous ne pouvons terminer cet article sans proposer vivement aux lecteurs de découvrir la parole de quelques parents d'enfants d'école de devoirs recueillies dans le cadre de la recherche menée par RTA « A la rencontre des parents et des enfants qui fréquentent les écoles de devoirs ».4

Les chercheurs de RTA retiennent que les parents rencontrés acceptent, voire soutiennent la pratique des devoirs qui constitue une épreuve de valorisation (ou de dévalorisation lorsqu'on y arrive pas !) et ont un statut « d'indicateur » (ils renseignent le parent sur l'enfant, l'école et l'avancement dans ses apprentissages).



Elle peut cependant constituer une réelle épreuve pour les parents qui constatent souvent le lien fait entre « Devoir non fait ou mal fait » et « enfant non suivi », «parent démissionnaire».

Cette situation qui peut venir fortement perturber les relations parents-enfants et les entraîner dans une spirale de dévalorisation, de perte de confiance en soi et d'estime de soi, de culpabilité de ne pas y arriver pour l'enfant, de ne pas pouvoir aider pour le parent, etc.

Autant d'éléments qui progressivement font obstacle aux apprentissages.

Les conséquences de ce vécu peuvent donc être très dures en termes de dégradation de l'image de soi et de violence symbolique.

Face à cette situation, les écoles de devoirs telles que reconnues par le décret de reconnaissance semblent constituer un réel dispositif de lutte contre les inégalités et d'accès à la culture parce que parents et enfants se retrouvent dans un autre rapport aux apprentissages et d'autres relations familles-professionnels.

Véronique Marissal

PETITES ANNONCES

Recherche emploi

Assistante en psychologie (orientation psychopédagogie) avec une année de spécialisation en accompagnement en milieu scolaire, elle suit actuellement un master en Sciences de l'éducation à la FOPA en horaire décalé. Elle a également effectué des stages dans une haute école et dans une cellule d'accompagnement scolaire communale de la région bruxelloise. Elle y a accompagné des jeunes tant sur le plan pédagogique que méthodologique. Elle a un intérêt marqué pour la lutte contre le décrochage scolaire et l'orientation. Elle aime le travail en équipe, la mise en œuvre d'animations à thème comme le harcèlement par exemple ou artistiques et a un intérêt pour la démarche d'art-thérapie. Elle met en avant sa capacité d'écoute et d'empathie. Elle est dans les conditions ACS et disponible immédiatement.

Intéressé (e)?

Lettre de motivation et CV disponibles à la CEDD – Réf. RE1

Offre volontariat

Comédien diplômé de l'INSAS et titulaire d'un bac scientifique obtenu en France, il aimerait aider des enfants du primaire ou secondaire dans les matières littéraires et scientifiques. Il est disponible 2 heures par jour de janvier à juin 2018 sauf du 9 au 13 janvier, du 18 au 25 février et du 1er au 8 avril.

Intéressé (e)?

Lettre de motivation et CV disponibles à la CEDD – Réf. OV1

4. http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre/ecoles-de-devoirs/outils-et-publications/

Matinée d'échanges de pratiques : Quelle place pour les parents en école de devoirs ?

Organisée par le CRACS en collaboration de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles, cette matinée vise prioritairement à proposer échanges et réflexions aux opérateurs de soutien scolaire reconnus dans le cadre de la Priorité 1 (soutien scolaire) du dispositif de cohésion sociale de la COCOF.

Si ce public est prioritaire, l'exigence du dernier quinquennat de les voir introduire une demande de reconnaissance auprès de l'ONE, les rapproche *de facto* des exigences posées par le Décret de reconnaissance des Ecoles de Devoirs et, dans tous les cas, par le Code de Qualité de l'Accueil¹ de l'ONE.

"Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans?"

En Communauté française, toute personne qui accueille des enfants de 0 à 12 ans se doit de respecter un code de qualité. Celui-ci constitue une base de réflexion commune à tous les professionnel (le) s de l'enfance afin d'assurer une continuité dans les pratiques d'accueil, la visée d'objectifs communs. Il fixe également un cadre pour guider l'action professionnelle de manière à assurer à tous les enfants un accueil de qualité.

Le respect du code de qualité se concrétise par la construction et la mise en œuvre d'un projet d'accueil. Ce dernier doit être élaboré en équipe et faire l'objet d'une consultation avec les personnes qui confient l'enfant au milieu d'accueil. Chaque équipe y précise ses choix méthodologiques et les moyens qu'elle met en œuvre. Il traduit en mots les pratiques d'accueil des personnes prenant en charge les enfants: que propose-t-on aux enfants accueillis ? A leur famille ? Quel sens les pratiques éducatives proposées ont-elles en fonction du contexte, du public accueilli ? Comment sont-elles mises en œuvre ?

En bref, il s'agit de s'interroger sur le : quoi ? Pourquoi ? Comment ?

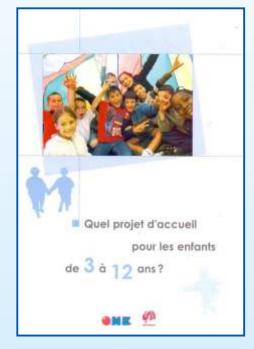
Le projet d'accueil constitue une référence pour les équipes qui accueillent les enfants au quotidien.

Ce projet peut être considéré comme un moyen de communication à destination des parents, bien entendu, mais également des acteurs en interaction avec le milieu d'accueil, qu'ils soient chargés de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement, de la formation des équipes ou des stagiaires.

Afin d'aider les structures dans leur démarche, l'ONE a décidé de publier une brochure intitulée "Quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ?"² dans laquelle sont déclinés les objectifs du code de qualité.

Pour les relations avec les familles (Section 5 : « des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement »), une liste non exhaustive de questions est proposée pour mener les réflexions sur l'élaboration du projet d'accueil concernant :

- La rencontre des besoins de l'enfant et des demandes des personnes qui le confient (Art.15 - p. 16)
- Les échanges d'informations avec les personnes qui le confient (Art.16 p.16)
- La mise en place d'une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents milieux de vie de l'enfant (Art. 17 – p.17)
- La prise en compte des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières. (Art. 18 p.17)



Donner une place aux parents dans une école de devoirs (EDD), quelle qu'elle soit, c'est reconnaître leur existence et les respecter comme des interlocuteurs légitimes et qui ont des compétences.

Le fait même d'accueillir leurs enfants pour l'accompagnement de l'aide aux devoirs ne constitue-t-il pas déjà un soutien à la parentalité?

Le soutien ou l'accompagnement à la parentalité est un terme de plus en plus employé qui peut prendre des significations diverses. En effet, la parentalité est un concept flou, renvoyant à des manières diverses de former et tisser des liens en famille. Selon la sociologue Danielle Mouraux³, la parentalité recouvre tous les gestes que font les parents : physiques, psychiques, relationnels, sociaux, culturels, économiques.

Depuis une dizaine d'années, ces gestes sont, selon elle, rendus plus difficiles dans une société en évolution qui demande de développer de nouvelles compétences. L'accompagnement à la parentalité n'a donc pas de recettes, si ce n'est qu'il doit être, selon le référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles » centré sur l'enfant, prendre en compte et valoriser les compétences des parents, être

pensé pour s'adresser à tous les parents et prendre en compte les différents contextes de vie

Nous avons choisi, pour cette matinée, d'entendre dix intervenants autour de 5 ateliers. Les ateliers ont été déterminés tenant compte des exigences posées par les pouvoirs publics d'une part, mais surtout de la diversité des formes que l'accompagnement des parents peut prendre entre leur première rencontre avec l'école de devoirs au moment de l'inscription et l'évaluation de fin d'année.

Notre rencontre de la plupart des intervenants sur leur lieu de travail nous a permis de découvrir toute la diversité et la richesse de leurs pratiques et réflexions. Si chacun présentera succinctement le cadre de son propos, le choix de travailler par ateliers thématiques ne leur permettra pas de s'étendre davantage sur l'ensemble de leur projet. A signaler également que, comme nous leur avons proposé de le faire, il ne s'agira pas de présenter « la bonne pratique » mais « une photo » de ce qui se fait aujourd'hui sur leur chemin avec les parents entre hier et demain et de les entendre sur les freins, moteurs, réflexions, constats, conditions nécessaires pour permettre de contextualiser l'objet de leur intervention.

LES ATELIERS

Inscriptions ou le temps du premier accueil

Aïcha RAMOUCHE, du « Centre Pédagogique Paroles » (Saint-Josse) nous parlera de l'inscription des enfants de l'enseignement primaire et Joséphine PULLIGHEDDU du « CIFA » (Saint-Gilles) du système d'inscriptions trimestriel des jeunes de l'enseignement secondaire.

S'inscrire, c'est bien plus que mettre son nom au bas d'une fiche!

Pour l'enfant, le jeune, c'est comprendre le projet dans lequel il va vivre quelques heures en soirée, après l'école, ou quelques jours de ses vacances.

C'est découvrir les règles de vie commune à respecter, l'offre d'activités qui leur est faite et faire des choix.

C'est s'inscrire dans un projet collectif de rencontres, d'échanges, d'expression où chacun puisse trouver sa place et imprimer



le projet de sa présence et de sa participation.

S'inscrire, c'est se projeter dans le temps, c'est laisser des traces, traces écrites, dessinées, peintes,...

Pour les parents, l'inscription est un temps de découverte du projet, de confrontation de leurs attentes et besoins à l'offre de l'association.

C'est choisir d'adhérer et de s'engager à être présents au côté de l'enfant, de l'équipe et de l'école pour la réussite scolaire et l'épanouissement de celui-ci. C'est aussi marquer le projet de sa présence, par sa contribution aux réunions de parents, sa participation à certaines activités de l'association: ateliers créatifs, fêtes, repas...

C'est s'engager en tant que parents, adultes, habitants d'un quartier.

Pour l'association, l'inscription est le moment de confrontation entre son projet,

ses objectifs, ses activités et les attentes et les besoins des parents et des enfants. Temps de rencontre, de (re)prise de contact. Temps de l'organisation de son plan d'action annuel, de la répartition des enfants en groupes, de la structuration dans le temps et dans l'espace de ses activités. A l'inscription du public au projet, s'ajoute l'inscription du projet dans le temps (court, moyen et long terme) et dans l'espace. L'espace de la maison, de la rue, du quartier, de la ville.⁴

Le Règlement d'Ordre I ntérieur : plus qu'un document administratif, un réel support pour un cadre clair, structuré et partagé.

Salima BRAHIMI de « La Scientothèque » nous parlera du ROI tel qu'elle l'a pratiqué et fait évoluer lorsqu'elle travaillait à Saint-Gilles Sport.

Mamadou ZONGO de « CTL La Barricade » nous présentera la manière dont il a été élaboré et ce que cela engage en termes de connaissance des publics.

Les deux intervenants ont, soit une formation, ou tout le moins été initié à la Pédagogie Institutionnelle, ce qui est intéressant puisque l'atelier abordera la question du cadre, des règles, des responsabilités et de l'engagement.

Le ROI permet de déterminer les modalités pratiques de fonctionnement de l'école de devoirs, son organisation, mais aussi les responsabilités respectives des différents acteurs (les parents, les enfants et les jeunes, les membres de l'équipe). Il établit dans la clarté le « contrat » entre les différents partenaires et permet à chacun de connaître ses droits et ses obligations. Plus qu'une simple formalité administrative, il nécessite une réelle

- http://www.one.be/fileadmin/user_upload/one_des/one_Jur/D_une_loi_a_l_autre/II_ Accueil/F._Qualites/Arrete_17_decembre_2003_-_Code_de_qualite_de_l_accueil.pdf
- Le document est disponible en format pdf ou peut-être commandé en version papier à l'adresse suivante : http://www.one.be/index.php?id=2442
- 3. Danielle Mouraux, *Quand l'enfant devient élève*, de Boeck édition, Collection Outils pour Enseigner, 2ème édition, 2017
- 4. A Feuille T n° 148 *Accueil, à cueillir !* octobre 2009

Un numéro spécial sur l'accueil, quoi de plus naturel dans notre secteur! Pourtant, à y regarder de plus près, il reste encore trop souvent un « objet mal identifié ». L'accueil peut-être formel ou informel, matériel et immatériel, il marque un passage, s'exprime par différents rituels de bienvenue et permet la reconnaissance des interlocuteurs... des interlocuteurs qui feront un bref passage ou au contraire s'inscriront dans une ou l'autre activité, l'un ou l'autre projet dans la durée.

Voir: http://www.ceddbxl.be/IMG/pdf/cedd148.pdf

réflexion préalable sur les règles négociables ou non, une connaissance et une rencontre des publics en sorte de prendre conscience de sur quoi et comment ils pourront réellement s'engager.

Le ROI parents est un document qui doit clairement leur permettre de connaître le cadre, les conditions et exigences liées à l'inscription de leur enfant dans l'école de devoirs. Tant la forme que le contenu doivent être accessibles en ce compris pour des parents qui ne maîtrisent pas la langue française.

Les activités parents & enfants

Katrin GORIS et Bénédicte FOERSTER de «Welcome Babbelkot» (Etterbeek) nous présenteront le projet « Ensemble » où des enfants de première primaire sont accompagnés de leurs parents à l'école de devoirs. Il s'agit, avec le parent qui accompagne de comprendre ce que l'école fait avec son enfant, pourquoi et comment; comment l'enfant apprend, comment le soutenir dans son apprentissage; comment intégrer dans le quotidien ce que l'apprentissage apporte.

Apprendre au parent à entrer dans la culture de l'école, c'est aussi élargir son

SLAM

SLAM

SLAM

SLAM

A Feuille T n°192, Slam, octobre 2013. Le slam n'est pas un océan de tranquillité, loin s'en faut. Les textes apparaissent dans toute leur crudité. La langue s'agrippe au réel. Le verbe se fait chair. Rageur. Colérique. Explosif. Le ton oscille entre rage et dérision.

espace culturel, l'introduire peu à peu dans le système scolaire, l'initier au rôle de l'école, entrer dans ses codes et lever les peurs s'il y en a.

Pour l'enfant, il s'agit de s'autoriser à être différent de ses parents, sans craindre de perdre le lien.

Ghizlan SALAH EDDINE assistante sociale à « Sésame amo » (Anderlecht) nous partagera l'expérience des sorties parents et enfants.

Plusieurs associations proposent des activités en présence conjointe des parents et des enfants (visite de musées, spectacles, ateliers, camps, jeux de société etc.)

L'objectif le plus souvent mentionné est que les parents découvrent leur enfant dans un autre contexte et des activités, lieux, espaces où ils puissent retourner en famille par la suite. L'idée de cet atelier est de mettre en évidence les observations et



A Feuille T n°231, A la découverte de la culture, octobre 2017. Le projet proposé aux enfants de "La Maison de Quartier d'Helmet" grâce au soutien de la Fondation Houtman, illustre pleinement la transversalité des missions confiées aux écoles de devoirs.

constats issus de ce type d'expériences, notamment concernant la relation aux apprentissages ou la relation parentsenfants.

Les espaces de paroles institués

Sandrine FANCKEN de Une Maison en Plus (Forest) partagera, après une mise en contexte du projet, l'expérience de réunions de parents animées par une personne extérieure à l'équipe et le nouvel espace de rencontres proposé aux parents au moment où les enfants sont à l'école de devoirs.

Fabienne GODFRAIND du Caria (Bruxelles) après avoir expliqué le cadre général du projet présenté aux parents en début d'année nous parlera plus particulièrement du Conseil des Parents institué dans l'association depuis quelques années.

Des réunions collectives destinées aux parents sont régulièrement organisées dans le secteur. Les thématiques y sont définies par les équipes et/ou en collaboration des parents. Ces réunions sont pour certaines inscrites dans le projet global de l'association, formalisées et structurées dans le temps de l'année.

Les parents en sont informés au moment de l'inscription et celles-ci leur sont rappelées durant l'année en se basant sur une grande diversité de moyens en sorte que toutes les familles soient contactées. L'objectif de l'atelier sera d'observer les modalités d'organisation de ces espaces et les méthodologies mises en place.

Ecole de devoirs, entre Familles et Ecole

Marie TERCELIN de l'association Partenariat Marconi (Forest) nous présentera le chemin mené par elle et l'équipe, pour aujourd'hui rencontrer les différentes écoles où sont scolarisés les enfants inscrits à l'école de devoirs.

Livia MOLINARI de l'association Les Amis d'Aladin (Schaerbeek) nous parlera de la place donnée aux parents dans le projet, des différents chemins empruntés pour aller à leur rencontre et comment ils ont pu, partant de certaines situations scolaires, construire une parole collective.

Certaines associations proposent un

accompagnement aux parents dans leur relation avec l'Ecole.

Parfois, cela se traduit dans un accompagnement sur demande pour se rendre avec les parents à l'Ecole au moment d'une réunion ou d'un rendezvous. D'autres associations soutiennent les parents dans leur compréhension du système scolaire et les aident à préparer et anticiper le déroulement d'une réunion de parents à l'Ecole. D'autres, en informant

tant l'enfant que les parents (question de déontologie), sont amenées avec leur accord à rencontrer les enseignants lorsqu'une situation le nécessite.

Certaines, enfin, sont présentes dans certains Conseils de Participation.

Comment construire de réelles collaborations au moment où certains souhaiteraient l'imposer au secteur alors qu'aucune exigence de ce type n'est demandée à l'Ecole?⁵



Quand et où?
Le mardi 30 janvier 2018.
De 9h à 13h suivi d'un lunch à 13h15.
Centre Communautaire Maritime de Molenbeek.
Rue Vandenboogaerde 93 à Molenbeek-Saint-Jean
Métro: station Ribaucourt - Bus: 89, 14, 13

S'inscrire?

Les places sont limitées et prioritairement attribuées aux associations reconnues dans le cadre de la Priorité 1 (soutien scolaire) du dispositif de cohésion sociale de la COCOF.

L'inscription ainsi que le choix des ateliers doivent obligatoirement se faire en ligne

www.inscription-facile.com/form/71lhDQWM03flkMWhd6qU

5. A Feuille T n°226, Associations & Ecole: se (re)connaître..., mars 2017

Quel que soit le type d'action, nous prenons conscience de l'importance de mener une réflexion préalable et d'établir une méthodologie permettant à chacun, enfant, jeune, équipe d'animateurs, enseignants, parents, d'être réellement acteurs de cette rencontre, tout en restant attentifs à ce que l'enfant reste au centre du projet et ses parents associés à celui-ci.

Une méthodologie au cœur de laquelle la déontologie et le secret professionnel en particulier trouvent toute leur importance. Voir : http://www.ceddbxl.be/IMG/pdf/aft_226.pdf

Quelques ouvrages & outils



Sous la direction de Claude Martin « Etre un bon parent » Une injonction contemporaine, Presses de l'EHESP, Collection Lien social et politique, Rennes, 2014

« Au cours des dernières décennies, la condition parentale a considérablement évolué du fait des changements sociodémographiques, mais aussi des mutations des conditions de travail.

Si les conseils et prescriptions à l'adresse des parents représentent un véritable marché, relayé par les médias, ils correspondant également à une forte demande du politique qui, en écho aux inquiétudes et incertitudes des parents sur leur mission éducative, se soucie de garantir au mieux la réussite de cette mission, ou plutôt d'éviter son échec et les risques supposés pour la collectivité toute entière.

Cet ouvrage qui réunit les contributions des meilleurs spécialistes de ces questions, part du regain d'intérêt accordé dans le débat public au rôle joué par les parents.

L'apparition de la thématique de la parentalité et des mesures de « soutien à la parentalité » au cours des vingt-cinq dernières années est en effet remarquable. Assiste-t-on à une redéfinition de ce qu'est

un « bon parent »?

Ce problème public est-il analogue à ceux identifiés à d'autres périodes de l'histoire? Comment cette question normative est-elle mise en actes dans les interventions publiques en interaction avec les professionnels?

Si cette normativité concernant la fonction parentale est une question enfouie dans l'histoire de nos sociétés contemporaines, cet ouvrage fait l'hypothèse que les mesures d'aujourd'hui à destination des parents représentent une nouvelle étape dans les relations entre l'Etat et la sphère familiale.

A travers une vision européenne (France, Suisse, Belgique – Communauté Flamande ndlr), il scrute les recompositions des normes parentales véhiculées par ces nouveaux dispositifs des politiques mises en œuvre »



Danielle Mouraux, Entre rondes famille et Ecole carrée. Quand l'enfant devient élève..., Edition de Boeck, Coéducation, Outils pour Enseigner, édition 2017

« Des pistes et des outils destinés à éclairer les acteurs de l'éducation, professionnels et parents au sujet des relations entre l'École et les familles et à les aider à prendre conscience de ce qui s'y joue. En quoi et pourquoi le passage de la Famille à l'École est-il si difficile pour l'enfant ? Parce que la Famille est ronde et l'École carrée : pour devenir élève, l'enfant doit changer de logique de pensée et de registre d'action.

Pourquoi la difficulté de ce passage varie-telle selon la famille ?

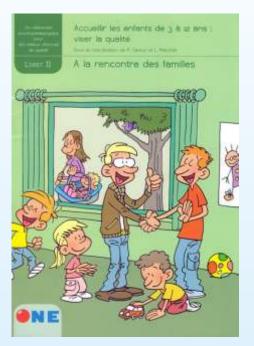
Parce que les familles ne sont pas toutes les mêmes et ne donnent pas toutes la même chose à leurs enfants : certaines sont très rondes, d'autres plus carrées, d'autres encore sont hexagonales. Cette géométrie sociologique originale aide à voir plus clair dans les relations entre les familles et l'École et à prendre conscience de ce qui s'y joue. Elle invite l'École à partir des enfants et de leurs différences pour en faire des élèves, à comprendre que, malgré la bienveillance de ceux qui les éduquent, des malentendus sociocognitifs se construisent dans la classe, au sein des dispositifs d'apprentissage.

En éclairant les mécanismes qui empêchent les enfants de passer du rond au carré, puis du carré au rond, ce livre indique d'autres pistes et donne d'autres outils aux acteurs de l'éducation, professionnels et parents.

Cette nouvelle édition présente dans son chapitre "Sur le vif" des pratiques enseignantes qui rendent les enfants tous capables de devenir élèves. »

Sous la direction de P. Camus et L. Marchal, Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité », Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité, LIVRET II, « A la rencontre des familles », ONE? 2007

Cet ouvrage a été construit en s'assurant la collaboration d'acteurs de terrain et d'experts. Il constitue un cadre de référence, articulé autour de situations de vie quotidienne, de situations signifiantes, observées ou rapportées, d'expériences de terrain sur lesquelles des éclairages psychologique, sociologique, pédagogique, ont été posés, afin de dégager des connaissances qui aident à mieux comprendre la réalité de l'accueil



des enfants dans des contextes très variés et pouvoir les transformer.

Il tente de trouver un équilibre entre «donner de l'ouverture», car la qualité peut être relative à des contextes, à des valeurs, et « déterminer des balises » s'appuyant à la fois sur des connaissances et des observations fines réalisées par les équipes.

Le référentiel est constitué de sept livrets.

Chacun d'entre eux est consacré à un aspect particulier de l'accueil.

Le livret I (« introduction ») est un passage obligé et permet d'organiser la lecture en donnant une vue d'ensemble au travers de la table des matières générale.

Le livret II (« A la rencontre des parents ») est à découvrir et partager en équipe, en fonction des situations rencontrées, en fonction des questions que l'équipe se pose ou des problématiques qui l'interpellent.

Il s'articule autour de six aspects:

- L'enfant et sa famille au centre de l'accueil
- Le code de qualité, un cadre de réflexion pour agir ensemble de façon constructive, dans le sens de l'intérêt des enfants
- Des regards croisés sur les rôles, les perceptions et les statuts respectifs des parents et des accueillants
- Les enjeux pour les accueillants et les parents de prendre en compte chacune des familles
- · La construction et la consolidation

d'une relation de confiance avec tous les membres de la famille concernés par l'accueil de l'enfant

La déontologie du travail avec les familles

Fédération Francophone des Ecoles De Devoirs, coordinations régionales *Philosophie des écoles de devoirs.* Liège, 2017

Les associations ayant travaillé à l'élaboration de ce document rappellent que l'enjeu pour les écoles de devoirs aujourd'hui « est de répondre à la demande sociale toujours plus criante d'enfants en détresse et de familles en souffrance face à un système scolaire et à une société toujours plus inégalitaires ».

Après une remise en contexte du secteur et la présentation de quelques textes fondateurs, cet outil nous rappelle les trois valeurs défendues par le secteur (citoyenneté, solidarité, équité), les 4 missions poursuivies (cf. décret edd) ainsi que la posture professionnelle à adopter que l'on soit rémunéré, volontaire ou bénévole et plus particulièrement

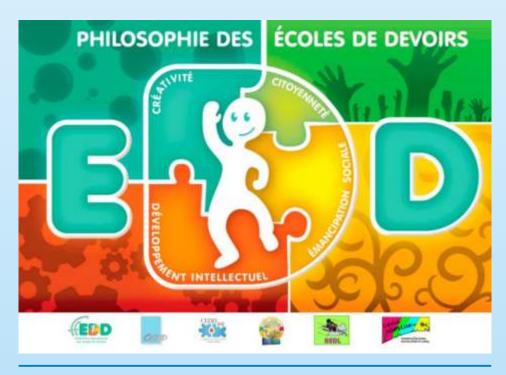
concernant les parents (pages 16 & 17).

- Aller à la rencontre des familles et apprendre à les connaître afin de travailler en étroite collaboration avec elles.
- Etablir et consolider une relation de confiance. Faire en sorte que chaque famille se sente bienvenue dès les premiers contacts.
- Communiquer le projet d'accueil en utilisant plusieurs méthodes de communication.
- Associer les familles au projet de l'EDD dès que possible, avec l'accord des enfants

Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles « Charte de la déontologie de l'animateur en EDD », approuvée par l'assemblée générale de la CEDD le 21 avril 2006.

Cette charte² défend quatre principes fondamentaux pour un travail social de qualité au bénéfice des enfants et jeunes, bénéficiaires des écoles de devoirs:

· l'accessibilité à toutes et tous aux



- Le référentiel est disponible en format pdf ou peut-être commandé en version papier à l'adresse suivante http://www.one.be/index.php?id=2442
- 2. La charte est disponible sur le site de la Coordination à l'adresse suivante : http://www.ceddbxl.be/spip.php?article65



Dimitri Safarikas (fake-pictures.com)

services offerts

- la place de l'enfant et du jeune au centre du projet pédagogique
- les compétences professionnelles
- l'interpellation pour un changement social

Elle n'est pas à envisager comme une liste de règles imprescriptibles à respecter, mais bien comme un outil pour une pratique professionnelle en continuelle réflexion, analyse et évolution.

Un outil qui lui-même est à soumettre à réflexions, critiques, propositions et évolutions.

Dans sa section « L'accessibilité à tous et toutes » (Art. 5 à 8), elle décline les dispositions du code de qualité de l'accueil concernant la prise en compte des caractéristiques sociales, culturelles, économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières. (Art.

18 du code de qualité).

Elle précise également dans sa section « Le secret professionnel » (Art.9 à 11), les dispositions auxquelles s'engage l'animateur ou toute autre personne travaillant au sein d'une école de devoirs concernant le respect de la vie privée des familles et les conditions pour pouvoir établir une relation de confiance avec celles-ci; notamment, la non divulgation des informations de nature personnelle, médicale, familiale, scolaire, professionnelle, sociale, économique, ethnique, religieuse, philosophique concernant les enfants et leur famille.



PEL • RAPPEL • RAPPEL

Vous pouvez insérer gratuitement vos différentes annonces de manifestations, activités sportives et/ou culturelles, formations diverses, offres d'emploi, etc...

dans le prochain numéro de "A Feuille T"

Ne tardez-pas: envoyez-nous votre courrier.

Un logo, une illustration, une photo de qualité correcte seront les bienvenus.

Avec le soutien du Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Actiris et de la COCOF .





